



INSPECTIONS

OPTMQ et autres organismes Principales différences

Le processus:	OPTMQ	Autres organismes d'accréditation et de certification (BNQ, Santé Canada, CAP, Transport Canada, etc...)
s'adresse aux...	<ul style="list-style-type: none"> Technologistes médicaux (T.M.) (Membres de l'OPTMQ) 	<ul style="list-style-type: none"> Intervenants impliqués dans les activités liées aux processus touchant les laboratoires (personnel des laboratoires, GBM, infirmiers/infirmières, infirmiers/infirmières auxiliaires, médecins spécialistes, préposés aux bénéficiaires, transporteurs, magasiniers, responsable de gestion de risques, commissaire aux plaintes, personnel informatique, direction Optilab, ressources humaines, etc...)
se fait par l'encadrement de...	<ul style="list-style-type: none"> Compétences individuelles Surveillance générale de la profession Savoir. Savoir-faire. Savoir-être. Savoir-agir 	<ul style="list-style-type: none"> Compétences collectives des processus (préanalytiques, analytiques, postanalytiques) Processus. Structure. Organisation Politiques. Protocoles. Procédures
s'applique où ?	<ul style="list-style-type: none"> À l'intérieur et au-delà d'un environnement de travail Professionnalisme en tout temps 24/7 (Réseaux sociaux, confidentialité, etc...) 	<ul style="list-style-type: none"> Absolument et uniquement à l'intérieur d'un environnement de travail Là où travaillent les intervenants impliqués dans les activités qui touchent les processus de laboratoires
est réalisé à intervalle de...	<ul style="list-style-type: none"> Cycle de 5 ans Avis de visites transmis 	<ul style="list-style-type: none"> Cycle de 2 ans minimalement (tout dépendant de l'organisme) Annuellement: preuves à fournir Avis de visite transmis
se fait de quelle façon ?	<ul style="list-style-type: none"> <u>Avant</u> une visite: Questionnaire d'autoévaluation <u>Visite</u>: Rencontre individuelle pendant les tâches. Vérification des pratiques selon les normes reconnues, les Normes de pratique du technologiste médical et les guides de l'OPTMQ, le Code de déontologie des technologistes médicaux et les règlements en vigueur <u>Suite</u> à une visite: Démarche de suivi 	<ul style="list-style-type: none"> <u>Avant</u> une visite: Consultation de documents (protocoles, procédures...) <u>Visite</u>: Rencontre des intervenants impliqués dans les activités qui touchent tous les processus de laboratoires. Vérification des processus de laboratoires à l'aide de normes ou en lien avec la réglementation en vigueur (ISO, CCN, HSO, CSA, CLSI, RTMD, etc...) <u>Suite</u> à une visite: Plan d'action et preuves de corrections des non conformités
existe...	<ul style="list-style-type: none"> Par le Code des Professions Pour la protection du public À travers les membres de l'Ordre 	<ul style="list-style-type: none"> Pour assurer la qualité des résultats et la compétence du laboratoire selon les normes internationales À travers les intervenants impliqués Sur une base volontaire ou suite à une directive gouvernementale
le rapport est envoyé aux...	<ul style="list-style-type: none"> Technologistes médicaux (T.M.) 	<ul style="list-style-type: none"> Établissements